

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Provinciale du 22 mai 2026

### 1. Présences

Bien que certains clubs soient arrivés en retard, aucune absence n'est à déplorer. L'amende administrative de 200 € prévue en cas d'absence a manifestement incité les clubs à être présents. Cette présence est une bonne chose, en particulier lors d'une Assemblée Générale électorale.

### 2. Quorums

Les quorums et majorités absolues sont établis comme suit :

- Questions sportives messieurs : 688 voix — majorité absolue : 345 voix ;
- Questions sportives dames : 81 voix — majorité absolue : 41 voix ;
- Questions administratives : 245 voix — majorité absolue : 123 voix.

Les bulletins qui ne sont pas complétés conformément aux directives seront considérés comme nuls.

### 3. Approbation du PV de l'Assemblée générale d'août 2025

Aucun procès-verbal n'ayant été rédigé ni envoyé à la suite de l'Assemblée générale d'août 2025, celui-ci ne peut pas être soumis à validation.

### 4. Allocution du Président

André Mahieu remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour le tennis de table. Il demande ensuite à l'Assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes disparues.

Luc Albert rend hommage à Daniel Carlier. Cet hommage est suivi de 30 secondes d'applaudissements.

### 5. Rapport du Secrétaire

#### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

#### CONTACTS

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

Plusieurs points sont présentés à l'Assemblée :

- **Restructuration de l'AFTT** : Luc Albert explique la restructuration de l'AFTT. Davantage de pouvoir sera donné à l'Assemblée Générale, tandis que le Conseil régional deviendra l'organe de gestion de l'ASBL.
- **Restructuration du CPH** : Mathieu Jasinski explique que des cellules seront mises en place et que les responsabilités seront davantage partagées. Les postes importants seront dédoublés afin d'assurer une continuité en cas de problème.
- **Règlements sportifs provinciaux** : le Comité provincial a décidé de mettre en place un document reprenant les règles spécifiques provinciales. Ce document est disponible sur le site.
- **Affiliations et activations** : une information est donnée concernant l'abandon du papier pour ces procédures administratives.
- **Documents de double affiliation dames** : les documents suivront et devront être rentrés au Comité provincial pour le 15 juillet. Cette règle figure dans le document des règles spécifiques.
- **Double affiliation** : rappel de la décision du Conseil National. Un joueur en double affiliation devra jouer 40 % des matchs au premier tour pour pouvoir participer au second tour.
- **Publication des PV** : dans un souci de transparence, le Comité provincial a décidé de publier une version publique des procès-verbaux de ses réunions.
- **Évolution du nombre d'affiliés** : le Hainaut passe la barre symbolique des 5 000 affiliés.
- **Informatisation des DOC 1 à 10** : les documents papier seront supprimés au profit de documents électroniques.
- **Plans de salle** : comme le prévoit le règlement, le CPH procédera à l'homologation des salles la saison prochaine.
- **Labellisation** : rappel de l'importance de la labellisation, qui est facile à compléter et permet d'obtenir un soutien financier important.
- **Nouveaux clubs** : quatre nouveaux clubs ont été créés et deux fusions sont en cours.
- **ADEPS** : rappel de la décision de l'ADEPS concernant les subsides pour l'achat de matériel sportif, désormais octroyés uniquement aux ASBL.
- **Forums thématiques** : le Comité provincial souhaite renforcer, au cours des prochaines saisons, l'organisation de forums thématiques, dans la continuité de celui consacré aux simplifications administratives.

## 6. Situation financière

La situation financière est stable.

Aucune présentation comptable détaillée n'est toutefois effectuée lors de cette Assemblée générale.

### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE** : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN** : BE79 7509 0619 0633

**SITE** : <https://hainaut.aftt.be>

### CONTACTS

**Président** : André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier** : Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 7. Rapports des commissions et cellules

### 7.1. Cellule interclubs

- **Reports de rencontres en cas d'intempéries** : dans le cas d'une remise partielle, le club demandeur devra se plier à l'une des trois dates proposées par l'autre club.
- **Spring Cup** : la compétition rencontre un franc succès avec 52 équipes inscrites et des retours très positifs.
- **Analyse des forfaits** : le Hainaut présente le pourcentage de forfaits le plus élevé, avec environ 12 %. Il convient de s'inspirer d'une province comme Liège, qui compte moins de 4 % de forfaits. L'objectif est clair : remédier à ce problème.
- **Règle spécifique concernant les forfaits** : la règle votée la saison dernière sera d'application afin de lutter contre les forfaits.
- **Adaptation des amendes** : les amendes seront revues à la hausse.
- **Cas particulier de la dernière équipe** : la dernière équipe d'un club ne sera pas impactée par les amendes pour forfait. Une interpellation demande que cette mesure soit étendue à l'ensemble des équipes de P6. Cette possibilité sera analysée.
- **Tranches horaires** : les tranches horaires ont été élargies afin de permettre aux clubs de mieux gérer leur planning et d'éviter les retards, notamment pour les rencontres nationales qui ne peuvent pas débiter en retard.
- **P6, séries de 11 équipes et gestion des bye** : jusqu'avant la 12e journée de championnat, il sera possible de combler les bye en division 6. Cela permettra de ne pas devoir inscrire trop d'équipes dès le début de la saison.
- **Modification des horaires et outil calendrier** : les modifications d'horaires en cours de saison passeront par l'outil calendrier.
- **Vétérans** : 31 tournois vétérans, l'interclub a connu un seul FFG, on repassera tant que possible à des séries soit de 10, soit de 12.

### 7.2. Cellule féminine

- **Tournoi au féminin** : les trois phases ont connu une belle participation. Une phase supplémentaire verra le jour la saison prochaine. Carole Ghyselinck communiquera en temps utile à ce sujet.
- **Double affiliation** : une joueuse évoluant dans un club ne disposant pas d'équipe dames pourra jouer dans un autre club qui en dispose. Cette mesure est uniquement valable pour les équipes provinciales.
- **Équipes dames** : le nombre d'équipes dames connaît une nette évolution. Les chiffres devraient encore progresser la saison prochaine. Le nombre actuel est de 69 équipes.
- **Perspectives de développement** : un entraînement dames sera mis en place à raison de 25 séances sur la saison. Les clubs seront contactés afin de savoir s'ils souhaitent accueillir un entraînement. Un moniteur de niveau 1 minimum est requis. Celui-ci pourra être fourni par le CP si le club n'en dispose pas.

#### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE** : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN** : BE79 7509 0619 0633

**SITE** : <https://hainaut.aftt.be>

#### CONTACTS

**Président** : André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier** : Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



### 7.3. Cellule compétitions individuelles et coupe

- **Coupe provinciale** : les records d'inscriptions sont battus. La coupe mixte rencontre un succès remarquable.
- **Masters saison 2026-2027** : le format des tournois évoluera pour la saison 2026-2027, avec la mise en place d'un système de Masters, sur le modèle de ce qui existe pour les vétérans.
- **Amende en cas de double participation** : des amendes seront mises en place pour les joueurs qui s'inscrivent à deux tournois organisés le même jour.
- **Amende en cas d'absence non prévenue répétée** : les amendes seront doublées en cas d'absences répétées : 25 €, 50 €, puis 100 €.

### 7.4. Cellule jeunes / CJH

- **Bilan de la saison** : présentation des résultats obtenus aux Championnats de Belgique et au Top 12.
- **Préping** : explication de la modification de la formule, avec une limitation aux joueurs NC et E6.
- **Master U13** : mise en place d'une compétition U13 à partir du classement E4.

### 7.5. Arbitrage

- **Meilleur équipement des arbitres** : les arbitres recevront un pack comprenant un ordinateur et une imprimante afin d'utiliser le programme de l'AFTT.
- **Présence renforcée des juges-arbitres lors des tournois** : le staff sera renforcé lors des compétitions.
- **Valorisation des défraiements des arbitres** : le défraiement des arbitres sera revu à la hausse.

### 7.6. Informatique

Des automatisations seront mises en place.

La cotisation supplémentaire de 2,70 € par joueur sera supprimée. Cette suppression représente environ 14.000 €. Les émoluments des membres seront également revus à la baisse pour couvrir cette diminution.

### 7.7. Parquet provincial

Une réforme semble se profiler, mais aucune information complémentaire n'est communiquée à ce stade.

#### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE** : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN** : BE79 7509 0619 0633

**SITE** : <https://hainaut.aftt.be>

#### CONTACTS

**Président** : André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier** : Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 8. Élections statutaires

Luc Albert remercie Pierre Letellier et Giuseppe Tomassini pour leur investissement. Ces deux personnes ont décidé de ne pas se représenter.

### 8.1. Élections au Comité provincial

226 voix sont valablement exprimées. Le seuil requis pour être élu est fixé à 114 voix.

Sont élus :

- Mathieu Jasinski : 222 voix ;
- André Mahieu : 209 voix ;
- Carole Ghyselinck : 204 voix ;
- Luc Albert : 201 voix ;
- Éric Van Wymeersch : 180 voix ;
- Julien Colmant : 172 voix.

Ne sont pas élus :

- Jean-Marie Meunier : 107 voix ;
- Aurélien Delnatte : 95 voix ;
- Yves Vanderstichele : 91 voix ;
- Olivier Virlet : 73 voix ;
- Danièle Brichaux : 59 voix.

### 8.2. Élections des représentants à l'Assemblée générale de l'AFTT

182 voix sont valablement exprimées. Le seuil requis pour être élu est fixé à 92 voix.

Sont élus :

- Mathieu Jasinski : 182 voix ;
- Carole Ghyselinck : 180 voix ;
- André Mahieu : 179 voix ;
- Luc Albert : 178 voix ;
- Éric Van Wymeersch : 170 voix ;
- Yves Vanderstichele : 166 voix ;
- Aurélien Delnatte : 137 voix ;
- Olivier Virlet : 125 voix.

#### **CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT**

**SIEGE :** Avenue Eugène Mascaux, 486

**6001 Marcinelle**

**IBAN :** BE79 7509 0619 0633

**SITE :** <https://hainaut.aftt.be>

#### **CONTACTS**

**Président :** André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier :** Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs :** Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59



## 9. Interpellations

Plusieurs interpellations sont abordées :

- **Nombre de dames sur la liste de force messieurs** : confirmation de l'utilisation de la règle nationale.
- **Derbys** : une discussion a lieu concernant les derbys. Les clubs qui ne souhaitent pas de derbys peuvent en faire la demande, mais ils s'exposent alors à des déplacements potentiellement plus longs.
- **Règle du deuxième joueur effectif dans les équipes de trois** : le règlement FRBTT ne prévoit pas explicitement l'application de cette règle. Elle a toutefois été appliquée au premier tour, provoquant des forfaits administratifs et des défaites ayant empêché une montée. La réclamation a été reçue et l'équipe concernée montera en P5.
- **Vérification des doubles affiliations** : il est impossible de tout contrôler automatiquement, les affiliations pouvant être réalisées à tout moment. De plus, un joueur peut être affilié en France et uniquement participer aux compétitions individuelles tout en conservant une simple appartenance en Belgique. Il s'agit d'un problème réel, mais il n'existe pas actuellement de solution automatique. Le fonctionnement repose donc sur les doléances. La responsabilité du club est également évoquée, mais le Comité provincial rappelle que le club n'est pas toujours au courant de la situation et ne peut pas toujours être tenu responsable. Aucune solution idéale n'existe à ce stade, mais le CP ouvrira un débat afin de trouver des pistes d'amélioration ou d'adapter le règlement.

## 10. Modifications des règlements

Les résultats des votes relatifs aux modifications réglementaires sont les suivants :

- **Modification du classement interséries** : 138 voix sur 225 — approuvé.
- **Transfert libre d'un NJ** : 181 voix sur 234 — approuvé.
- **Position libre sur la liste de force** : 72 voix sur 226 — refusé.
- **Réforme de l'interclubs provincial** : 206 voix sur 670 — refusé.
- **Réforme de l'interclubs national** : 215 voix sur 667 — refusé.
- **Horaire des P5 à 10h00** : 155 voix sur 675 — refusé.
- **Maintien du 3 contre 3 en P6 en cas d'acceptation de la réforme** : 250 voix sur 669 — refusé.
- **Vendredi à 20h00 pour les dames** : 46 voix sur 81 — accepté.

*Pour le Comité provincial du Hainaut,*

**Mathieu Jasinski**  
*Secrétaire provincial*

### CPH - COMITE PROVINCIAL DU HAINAUT

**SIEGE** : Avenue Eugène Mascaux, 486

6001 Marcinelle

**IBAN** : BE79 7509 0619 0633

**SITE** : <https://hainaut.aftt.be>

### CONTACTS

**Président** : André Mahieu - [andre.mahieu@pinghainaut.be](mailto:andre.mahieu@pinghainaut.be) - 0477/48.55.89

**Secrétaire** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

**Trésorier** : Luc Albert - [luc.albert@pinghainaut.be](mailto:luc.albert@pinghainaut.be) - +32 475 73 44 05

**Interclubs** : Mathieu Jasinski - [mathieu.jasinski@pinghainaut.be](mailto:mathieu.jasinski@pinghainaut.be) - 0466/05.78.59

